

NUMÉRIQUE AU QUOTIDIEN

De quoi parlons-nous ?

Le numérique au quotidien regroupe l'ensemble des pratiques et services pouvant être faits « à distance » à partir des outils informatiques et d'Internet : travail, commerce, communication, loisirs... Le numérique a profondément impacté nos modes de vie, notre productivité économique, nos relations sociales et le fonctionnement des territoires. Il est donc essentiel de prendre conscience de ces transformations et de s'adapter aux évolutions technologiques tout en restant vigilant par rapport aux questions de vie privée, de dépendance, d'inclusion numérique et d'empreinte carbone.



HISTORIQUE

La programmation, les ordinateurs et Internet résultent de recherches et d'expériences lors de la première moitié du XXe siècle : le premier ordinateur date des années 1940-1950 (Turing) et sa démocratisation, via l'invention du personal computer, des années 1970 (IBM). L'Internet, tel que nous le connaissons aujourd'hui date des années 1990 et se base

sur des mises en réseaux réalisées dans les années 1970.

« Le numérique » est ainsi très récent. Il s'est développé rapidement en s'appuyant sur l'évolution exponentielle des avancées technologiques et sur l'équipement progressif des ménages, des administrations et des entreprises.

SITUATION ACTUELLE



Les nouvelles technologies ont un impact majeur dans notre vie quotidienne. Des smartphones aux ordinateurs, en passant par les objets connectés, ces outils nous permettent de communiquer, de travailler et d'interagir avec le monde qui nous entoure de manière plus efficace que jamais. L'utilisation du numérique facilite nos démarches et nos actions quotidiennes. Elle a permis de véritables gains de productivité tant pour les entreprises que pour les habitants. Toutefois, elle génère de réels impacts environnementaux et sociétaux.

Les impacts environnementaux :

- Épuisement des matières premières et consommation d'eau pour les extraire.
- Émissions de gaz à effet de serre (le numérique représente 3,8 % des émissions de CO2 mondiales, ce qui est plus élevé que l'impact carbone de l'aviation civile).
- Consommation électrique (le numérique représente plus de 10 % de la consommation électrique en France de la consommation électrique en France.)
- Production de données et stockage : des milliers de serveurs sont nécessaires à ces opérations et les data centers engendrent une pollution non négligeable.
- Obsolescence des applications et des composants obligeant le renouvellement du matériel plutôt que la réparation.

La fin de vie des équipements numériques n'est que partiellement gérée. Le recyclage est incomplet et souvent délocalisé, ce qui engendre des maladies graves pour les populations exposées et une pollution des sols et des eaux.

Pour fabriquer un smartphone, il faut extraire 200 kilos de matières premières, composées de 70 éléments différents et dont les stocks sont pour la plupart menacés. Certains éléments, comme l'étain, le tantale, ou l'or, se trouvent dans des zones géographiques à conflit, et très éloignées de France.

Les impacts économiques et sociétaux :

- Nouvelles façons de travailler.
- Développement d'activités.
- Accélération des échanges, avec des avantages et des inconvénients (droit à la déconnexion, abus des réseaux sociaux et de certains contenus).
- Fracture numérique : en à peine 50 ans, le numérique envahit notre quotidien et dématérialise les services notamment administratifs. Cela met en difficultés des personnes qui n'ont pas de formation suffisante pour utiliser ces services ou les moyens financiers de s'équiper.
- Respect de la vie privée.
- Dépendance, cybercriminalité, maîtrise de l'information...

QUALIFICATION DU FACTEUR



Tendance lourde

Tendance émergente

Signal faible

MATURITÉ DU FACTEUR



Naissant

Croissant

À maturité

Déclin

Disparition

MAÎTRISE DU FACTEUR PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE



Des acteurs du territoire se saisissent de la question du numérique et de ses impacts sociaux et environnementaux. Le Sicoval s'appuie par exemple sur une stratégie numérique responsable 2024-2026 autour de 4 axes : social (le numérique une chance pour tous), environnemental (sobriété numérique), économique (développer la filière), souveraineté et éthique (numérique résilient, éthique et souverain). L'EPCI a ainsi déployé des démarches autour

de l'inclusion numérique, pour assister les personnes non familières du sujet, former les personnes ayant besoin de monter en compétences, prévenir les risques liés au numérique, structurer le réseau des acteurs de la médiation numérique, expérimenter des dispositifs.

Toutefois au regard des différents impacts, les collectivités locales n'ont pas les moyens d'agir seules.

IMPACT DU FACTEUR SUR LE MODÈLE TERRITORIAL



Le numérique a un impact sur le modèle d'aménagement du territoire de par les changements qu'il occasionne sur les modes de vies des habitants, le dynamisme économique et les administrations (déterritorialisation des usages).

L'augmentation et la diversification des activités menées depuis son domicile, via le numérique, augmente par exemple les besoins de logistique, en développant les lieux de stockage, les livraisons...

IMPACT DU MODÈLE TERRITORIAL SUR LE FACTEUR



Le modèle d'aménagement du territoire a peu d'impact sur le facteur étudié.

HYPOTHÈSES D'ÉVOLUTION



HYPOTHÈSE 1 : le recours au numérique se poursuit et rend les collectivités territoriales dépendantes d'un système qui leur échappe.

L'usage du numérique dans notre quotidien continue de croître. Le télétravail, le e-commerce, les loisirs numériques, les communications virtuelles sont devenues la norme. Les services numériques sont diffusés et contrôlés par de grands groupes internationaux proposant également une optimisation des services urbains qu'ils vendent aux acteurs locaux sur des sujets très divers tels que l'énergie, la mobilité, la culture, etc. Les collectivités territoriales sont dépendantes de ces groupes industriels. Elles sont captives des services mis en place et n'ont plus que de faibles capacités d'investissements pour aider les citoyens à y accéder

de façon équitable.

La fracture numérique s'accroît, mettant en évidence les plus favorisés ayant accès à tout. Les moins favorisés n'ont quant à eux pas les moyens d'accéder aux équipements ou aux services. La société est à deux vitesses et les ségrégations spatiales, économiques et générationnelles se renforcent.

Par ailleurs, ces pratiques encouragent les comportements individuels à se développer. Dès lors, les villes se réorganisent pour s'adapter à des usages de moins en moins collectifs : espaces publics, équipements, commerces, espaces de rencontre sont de plus en plus délaissés...

HYPOTHÈSE 2 : les citoyens refusent le tout numérique et s'organisent pour favoriser l'émergence d'une société moins contrôlée et plus collective.

En lien avec la raréfaction des ressources naturelles mais également les scandales liés au pillage des données personnelles (piratage informatique, revente des données privées sur le dark web, contrôle des médias, etc.), les citoyens prennent conscience de cette dépendance au numérique et refusent d'adhérer au système. Conscients des dérives, de l'impact environnemental et de la fracture numérique à l'œuvre,

les citoyens se sont organisés pour vivre dans une société plus juste, moins contrôlée, et favorisant l'intérêt général et collectif. En milieu urbain, ils prônent un modèle tourné vers plus d'espaces de rencontres, de sociabilisation et d'accès aux équipements et services publics ; en milieu péri urbain et rural, les services et commerces de proximité se développent et se maintiennent.

HYPOTHÈSE 3 : une société sous influence, avec des écrans omniprésents et des influenceurs, payés par des marques qui deviennent des acteurs incontournables de la décision publique.

En 2070, le numérique est omniprésent, rien ne se passe en dehors des écrans. Chaque citoyen doit passer par des applications et services numériques. Le rôle des influenceurs s'est accru, si bien, qu'aujourd'hui, aucun politicien ne peut faire campagne sans un influenceur, souvent à la solde de grandes entreprises.

Les citoyens se regroupent virtuellement en communautés autour d'un ou plusieurs influenceurs. Chaque citoyen est noté en fonction de son activité numérique. Chaque Etat a noué des liens avec les acteurs privés et permet donc aux communautés l'ayant soutenu d'accéder à de nombreux privilèges (culture, éducation, salaires, etc.).

RESSOURCES



- Banque des territoires : Open data - Face aux Gafam, faut-il un régulateur de la data ?
- Clubic : Cette région française s'affranchit des GAFAM et opte pour des solutions maison.
- Non stop politique : quand les influenceurs dictent la politique une nouvelle forme de démocratie.
- Extraits du livre « L'âge des low tech » de Philippe Bihouix.
- Polytechnique insights : Quelle place pour le low-tech dans la société de demain ?
- Public sénat : Numérique : « Le vrai sujet, c'est le contrôle démocratique » de ces outils.
- Le monde : Le contrôle des données numériques personnelles est un enjeu de liberté collective.